

— Lourdes. Doit-on tester le brûlage à la tourbière ? —

Article revenant sur la poursuite des travaux à effectuer autour de la tourbière et du lac de Lourdes, après le contrat Natura 2000 porté par la ville de Lourdes, et qui s'est terminé en 2013. Lors d'un dernier comité de suivi du Syndicat mixte pour le développement rural de l'arrondissement d'Argelès Gazost, ce sont des chasseurs, des pêcheurs, des experts et le conseiller général qui ont proposé une expérimentation d'écobuage sur 2000 m² pour éviter le débroussaillage manuel. L'autorisation a donc été donnée, à la condition que l'évaluation soit réalisée par une personne indépendante.

Auteurs du document : La Dépêche du midi

Diffuseur des métadonnées : FEDERATION DES CONSERVATOIRES D'ESPACES NATURELS

Mots clés : Midi-Pyrénées, Hautes-Pyrénées (65), écobuage, tourbières, expérimentation

Date : 2013

Type de ressource : Article

Format : text/xml

Identifiant Documentaire : FCEN14636

Langue : Français

Accéder à la notice source : <https://reseau-cen-doc.org/dyn/portal/index.seam?page=alo&alold=14636>

Commune : LOURDES (65286)

Département : HAUTES-PYRENEES (65)

Région : OCCITANIE (76)

Permalien : <https://www.documentation.eauetbiodiversite.fr/notice/lourdes-doit-on-tester-le-brulage-a-la-tourbiere0>

Evaluer cette notice: